

Le licencié en droit Jeffrey Clark Lochard a été désigné lauréat du concours organisé dans le cadre d'un projet de l'UNESCO et PNUD en partenariat avec trois Universités du pays visant à appuyer la communauté scientifique à produire des données fiables sur les sources et les manifestations en Haïti, a appris Haiti Press Network.



Il s'agissait d'une initiative pour appuyer et accompagner des étudiants finissants des universités d'Etat d'Haïti, Episcopale d'Haïti et Notre Dame dans la production de 26 mémoires axés sur une meilleure compréhension des phénomènes de violence en Haïti.

Le Lauréat du Concours Jeffrey Clark Lochard qui est également un étudiant finissant en communication sociale de la faculté des sciences Humaines a étudié à la faculté de droit de Jacmel de l'Université d'Etat D'Haïti.

Sa mémoire de sortie avait comme sujet : le système judiciaire haïtien et la protection des femmes contre la violence sexuelle : cas de la commune de Jacmel de 2010 à 2012. Il a avancé comme Hypothèse que « L'inapplication stricte de la loi pénale contre les coupables de crimes sexuelles contribue à la perpétuation de la violence sexuelle envers les femmes.

Me Clark a fait un ensemble de recommandations pour faire face à la problématique des violences faites aux femmes dans la société haïtienne.

Selon lui, des principes doivent être définis au sujet des peines pour garantir l'uniformité des résultats. Par exemple : établir des mécanismes institutionnels de développement des capacités afin de garantir l'application stricte de la loi et un protocole à l'intention des autorités compétentes, afin de garantir l'entrée en vigueur de la loi et son stricte application.

La législation doit, a-t-il ajouté , prévoir la création d'un mécanisme d'indemnisation financé par l'État permettant aux victimes de demander et d'obtenir une indemnisation équitable.

« La violence faite aux femmes est un fait social qui prend part dans notre quotidien et est le fruit de nombreux facteurs complexes. Etudier ce phénomène qui très courant dans la société haïtienne au regard du système judiciaire haïtien a été pour nous un défi majeur ». a indiqué le Lauréat dans son discours de circonstance.

Des ordinateurs portables, dictionnaires, stage payé à l'Observatoire Nationale de la Violence et de la Criminalité (ONACV) ont constitué les différentes primes reçues par les lauréats.

Le vice recteur aux affaires académiques, a souligné le fait que 80% des étudiants qui ont pris part au concours viennent de Port au Prince, alors que le gagnant vient de la province.

Wilner Jean Louis

Jnlouis2010@yahoo.fr